

PIERRE

Aliment minéral complémentaire enrichi en ail destiné à tous les chevaux au box ou au pâturage.
L'ail est connu pour ses vertus antiparasitaires naturelles



Pierre

CARACTÉRISTIQUES

VALEURS ANALYTIQUES MOYENNES

Calcium	12,5 %
Phosphore	4,5 %
Magnésium	3,5 %
Sodium	9,5 %

OLIGO-ÉLÉMENTS / KG

3b405 Sulfate de cuivre (II) pentahydraté	600 mg
3b603 Oxyde de zinc	4 000 mg
3b502 Oxyde de manganèse (II)	3 000 mg
3b202 Iodate de calcium anhydre	20 mg
3b304 Cobalt (granulés enrobés de carbonate de cobalt (II))	10 mg
3b801 Sélénite de sodium	5 mg
3b103 Sulfate de fer (II) monohydraté	850 mg

ATOUTS PRODUIT



Croissance harmonieuse



Immunité renforcée



Enrichi en ail



Confort digestif

COMPOSITION***

Chlorure de sodium, Phosphate monobicalcique
Carbonate de calcium et magnésium, Mélasse de canne à sucre, Blé, Oxyde de magnésium
Sucre, Levures de bière, produits de levures, Poudre d'ail.

CONDITIONNEMENT

4,5 kg

Pierre

* Usine certifiée Socle technique Commun Nourri Sans OGM <0,9%

** Aliments et formules de base sans source de palme

*** La composition de l'aliment indiqué est non contractuelle et présent à titre indicatif. Elle est sujet d'évoluer fin de respecter le cahier de charge nutritionnel de l'aliment. Merci de veillez à consulter l'étiquette du produit pour la liste des ingrédients. Ce document a été rédigé à titre informatif et les valeurs contenues sont indicatives

MODE D'EMPLOI

À mettre en permanence en libre-service à la disposition des chevaux et poneys, fixé sur un support ou déposé dans une mangeoire. Les chevaux et les poneys consommeront selon leurs besoins et en fonction de la ration de base.

La consommation moyenne varie entre 80 à 120 g/cheval/jour en fonction de la ration de base. Surveiller l'ingestion journalière pour éviter toute consommation excessive. L'utilisation de cet aliment minéral doit être strictement limitée aux espèces indiquées.

LES RÈGLES À RESPECTER

La consommation journalière d'eau varie de 15 à 60 litres en moyenne pour un cheval de 500 kg.

L'eau doit être saine, disponible et accessible, et les animaux doivent pouvoir boire à volonté.

Distribuer les fourrages au moins 1h avant les concentrés.

Distribuer les rations en minimum 2 repas par jour.

Attendre au moins 1h après un repas pour faire travailler le cheval.

Transition de ration progressive sur 10 jours (mise à l'herbe...).

